

LE DOLMEN DU RUTUAL

(LOCMARIAQUER).

(Par M. le Dr de Closmadeuc.)

Le dolmen du Rutual ou du Mané-Rutual, à Locmariaquer, est un des plus remarquables monuments mégalithiques du Morbihan, sous le rapport de ses dimensions et de l'énormité des blocs employés à sa construction.

Nous ignorons et nous ne rechercherons pas quelle peut être l'étymologie de cette dénomination du Rutual, qui est donnée au dolmen par les habitants de Locmariaquer.

Dès 1843, M. de Francheville, dans son annotation de la 2^e édition du dict. d'Ogée, désignait le monument sous le nom de Men-en-Ritual.

M. le Président de Robien qui, le premier, il y a plus de 150 ans, a appelé l'attention des savants sur les antiquités de Locmariaquer, donne de ce dolmen, dans la planche XII de son manuscrit, un croquis très reconnaissable sous le titre de : *tombeau Gaulois*.

Au commencement du siècle, M. de Fréminville le décrit sous le nom de *Men-er-groah*, qu'il traduit : pierre de la fée; et il ajoute qu'il a sans doute été bouleversé par les Romains. (*Antiquités de Bretagne*.)

Tous les archéologues qui se sont arrêtés à Locmariaquer mentionnent ce monument. Mais leur description, très incomplète, se réduit à la mensuration de la grande table.

La première fouille, dont la date soit authentiquement connue, remonte à 1860 et a été effectuée par MM. de Bonstetten et Louis Galles; et encore cette fouille ne paraît-elle avoir porté que sur la grande chambre (bullet. soc. pol. 1860, pag. 12). Louis Galles désigne le monument sous le nom de *Bergouh!* dénomination que nous n'avons rencontrée nulle part.

Les explorateurs trouvèrent dans les déblais, des éclats et une tête de flèche en silex; des poteries grossières, et en outre des débris de vases romains, une monnaie en bronze de Constantin II et quelques fragments de statuettes blanchâtres de *Vénus* et de *Lucine*.

Le pressentiment de M. de Fréminville se vérifiait. Les conquérants avaient passé par là. — Mais, pour être juste, on peut ajouter qu'ils n'ont probablement pas été les seuls à attaquer le dolmen du Rutual.

Bien d'autres sont venus après eux. Qui sait si les ouvriers de M. de Robien n'y ont pas recueilli quelques-unes des antiquités qui figuraient dans son Musée? Qui sait même si plus tard, le dolmen de Rutual n'a pas été visité par la petite société alréenne, dont faisaient partie M. Renaud et le médecin Laurent, qui ont fouillé le dolmen des Marchands en 1811 et les pierres plates en 1813?

De son côté, M. de Francheville, dans le dictionnaire d'Ogée, accuse positivement les gardes-côtes d'avoir brisé la grande table du Rutual en 1810. (Dict. d'Ogée, 2^e éd.)

Ce qui est certain, c'est que le monument porte à l'extérieur des traces visibles et multiples de mutilations considérables et intentionnelles. Le tumulus a disparu. Des tables et des supports manquent. Quelques blocs ont été arrachés et déplacés; d'autres présentent à leur surface des entailles régulières, semblables à celles que creusent les carriers, lorsqu'ils veulent faire éclater la pierre à l'aide de coins. Quant à la grande table, elle a subi des efforts qui l'ont brisée en trois pièces et fait glisser en s'inclinant sur les supports.

Indépendamment de ces mutilations, nous devons noter que le dolmen du Rutual, situé près du bourg, a servi de tout temps à accumuler les débris et les ordures provenant du champ et même des maisons voisines. — C'est dans cet état de dégradation et de malpropreté que se présentait le monument qui, pour cette raison, était moins visité et moins connu que le *dolmen des Marchands* et le grand menhir.

Lorsque j'eus l'honneur d'accompagner plusieurs fois Henri Martin à Locmariaquer, dans le but de rechercher ceux des monuments de cette région, qu'il était urgent de sauver de la destruction, le dolmen du Rutual fut marqué le premier sur notre liste. Il s'agissait, sans perdre de temps, de s'aboucher avec les propriétaires et de les amener à traiter à l'amiable avec l'État.

Les propriétaires du dolmen des Marchands et du grand menhir tombèrent d'accord avec nous. On leur offrait un bon prix. L'acte d'acquisition fut signé en 1883.

Les choses ne marchèrent pas aussi bien pour l'acquisition du Rutual. Les négociations traînèrent en longueur pendant plusieurs années. Les propriétaires étaient nombreux et hésitants. — Parmi eux, il y avait des marins qui étaient en voyage, et des enfants mineurs. Henri Martin était impatient. Chacune de ses lettres me rappelait que je ne devais pas perdre de vue le dolmen du Rutual. — La mort n'a pas voulu qu'il entrât dans la terre promise.

Ce n'est qu'au commencement de cette année 1885 que j'ai pu enfin signer, par-devant M^e Buguel, notaire à Vannes, l'acte en vertu duquel l'État devenait acquéreur du monument. Toutefois, pour inaugurer la prise de possession, il nous a fallu attendre l'achèvement de la récolte.

Le devis des travaux à effectuer, dressé par M. Beaupré, agent-voyer

à Auray, ayant été approuvé par le Ministre, nous étions prêts pour les premiers jours de septembre.

Conformément aux instructions du Comité des monuments mégalithiques, le travail devait consister à débarrasser l'extérieur et l'intérieur de tous les obstacles qui l'encombraient, de façon à pouvoir se rendre parfaitement compte de l'ensemble et des détails du monument. Chemin faisant, nous devions recueillir avec soin tous les objets et tous les débris présentant un intérêt archéologique.

Une équipe d'ouvriers du pays, munis de tous les instruments nécessaires (pelles, pioches, barres de fer, leviers, crics, cribles, etc.) fut installée et commença la besogne sous la direction de M. Beaupré.

Remercions tout particulièrement notre intelligent collègue, M. Mahé, de Locmariaquer, de l'obligeance qu'il a montrée en cette circonstance, en acceptant la charge de surveiller journalièrement les ouvriers. Grâce à ses soins, tous les objets provenant des fouilles ont été recueillis et conservés chez lui en dépôt.

De mon côté, j'ai fait de fréquentes apparitions sur les lieux, pour prendre acte des résultats à mesure qu'ils se produisaient.

Enfin, notre collègue, M. Bassac, architecte de Vannes, a bien voulu se rendre avec nous à Locmariaquer et dresser le plan exact, avec toutes les cotes du monument. Il a même pris des photographies instantanées, parfaitement réussies, que je fais passer sous vos yeux.

DESCRIPTION.

Le champ de blé au milieu duquel s'élève le dolmen du Rutual, est situé à l'ouest de la partie du bourg qu'on appelle le *Bronsao*. Il porte au cadastre le N° 1123-1124 — section G.

Le monument s'offre à la vue sous l'aspect d'une longue galerie couverte, à peu près rectiligne, orientée est-sud-est, représentée par une suite d'énormes blocs ou tables de granit surmontant d'autres blocs verticaux, et limitant une crypte intérieure.

La crypte dans son ensemble est formée d'une allée, d'une antichambre, et d'une grande chambre.

Au delà de la grande chambre, sous la partie de la table qui déborde de plus de 6 mètres, on peut supposer, mais ce n'est qu'une supposition, qu'il y avait primitivement une arrière-chambre, dont les supports ont été enlevés.

La longueur totale du monument, mesuré extérieurement, est d'environ 23 mètres.

La longueur, dans œuvre, en ne comprenant que l'allée, l'antichambre et la grande chambre, est de 16^m,40.

1° ALLÉE.

L'allée est formée par deux rangées de menhirs-supports au nombre de 23 (13 à gauche et 10 à droite).

longueur (dans œuvre).....	9 ^m ,40
largeur moyenne.....	1 ^m ,20
hauteur moyenne.....	1 ^m ,25

quatre tables.

2° ANTICHAMBRE.

L'antichambre se compose de 6 menhirs (3 de chaque côté).

longueur (dans œuvre).....	3 ^m ,10
largeur moyenne.....	2 ^m ,40
hauteur moyenne.....	1 ^m ,50

deux tables (une d'elles étant un fragment de la grande table).

3° CHAMBRE.

La grande chambre, irrégulièrement circulaire, est formée de 10 menhirs supports.

longueur (dans œuvre).....	3 ^m ,90
largeur.....	3 ^m ,50
hauteur.....	1 ^m ,80
une seule grande table, longueur.....	12 ^m
(brisée en 3), largeur.....	4 ^m ,30

4° ARRIÈRE-CHAMBRE.

Nous avons dit plus haut que l'extrémité nord de la grande table de recouvrement se prolongeait de plus de six mètres (6^m,60) au delà de la chambre principale. Sous cette partie de la table y avait-il primitivement une crypte ? il est permis de le supposer ; mais rien ne le prouve. Tout au plus est-on autorisé à admettre que le bloc de granit, qui est gisant à deux mètres de la pointe de la table, est un support dont l'arrachement a pu produire la bascule de l'énorme couverture.

Nous exprimerons les mêmes réserves à propos d'une sorte de cabinet latéral, formé par la 4^e table, qui déborde à droite de l'allée.

En tout, une cinquantaine de blocs (menhirs et tables) dont le plus volumineux est la grande table. Il suffit de jeter les yeux sur le monument lui-même, pour s'assurer qu'extérieurement comme intérieurement il a subi des détériorations considérables. Plusieurs blocs ont disparu ; d'autres ont été violemment renversés et déplacés ; quelques-uns ont été divisés et des tranches ont été enlevées par un procédé dont il est facile de se rendre compte. Un des supports de la grande chambre porte encore la trace des coins à l'aide desquels on a fait éclater la pierre.

Il en est de même de la grande table, dont la surface supérieure présente des entailles profondes sur une ligne parallèle à son bord gauche. Une table de l'allée offre les mêmes stigmates de coins, sur une de ses tranches, une autre table de l'allée en présente sur la face supérieure.

En regardant le plan, dressé par notre collègue M. Bassac, on acquiert la certitude que les mutilations ont surtout porté sur les tables de recouvrement. — Il en manque quatre au moins. — Quant à la table principale, elle a été fracturée en trois fragments, dont un a été projeté à terre à une certaine distance.

Lorsque nous avons commencé le déblaiement de ce magnifique monument du Rutual, nous avions l'espoir de découvrir, sur quelques-unes des parois, des sculptures mégalithiques ayant échappé jusqu'ici à l'œil de l'observateur; notre espoir a été déçu.

Nous connaissons depuis longtemps les signes gravés à l'intérieur du dolmen, et ils sont loin d'avoir l'importance de ceux du dolmen des *Marchands*.

M. de Francheville (dict. d'Ogée — 2^e édit. 1843.) est le premier à avoir parlé de *Caractères druidiques* gravés sous la grande table. L'année précédente, un prêtre desservant de Locmariaquer, en transmettant son opinion au sous-préfet, sur les travaux à faire pour le déblaiement et la conservation des monuments de la localité, décrit le dolmen du Rutual sous le nom de dolmen du Bronso, et signale la grande table « qui est d'une belle forme, surtout en dessous, où l'on voit une ligne tracée tout à l'entour. » (*Arch. dép.*)

La surface inférieure de la grande table présente en effet, en gravure en creux, un énorme écusson ou cartouche (signe scutiforme) du même genre que ceux qu'on remarque sur la pierre de tête du dolmen des *Marchands*, sur le menhir support de l'île Longue, et sur la dalle de granit du Mané-er-Hoek. Même forme; mêmes crochets latéraux, gravés symétriquement dans le champ du cartouche. Le sommet de l'écusson est altéré, par suite de l'effritement de la pierre; mais les deux crochets latéraux sont bien accusés, et sur un des côtés (à droite), on distingue parfaitement une boucle semblable à celle qui se voit de chaque côté du cartouche de l'île Longue.

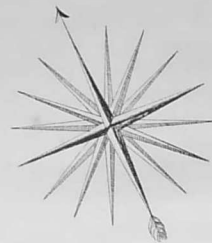
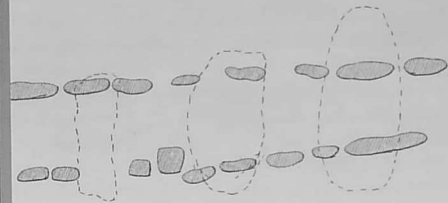
D'autres signes sculptés se remarquent encore sur trois autres pierres du dolmen du Rutual. — Notre collègue, M. Mahé, nous en a donné, il y a près de quinze ans déjà, des estampages parfaitement exacts.

1^o Sous la quatrième table de l'allée, une figure gravée en creux, qu'il est impossible de comparer à quoi que ce soit, à moins de suivre, dans ses rêveries, certain auteur qui y voit le dessin d'une *aiguillère*.

2^o Sur le troisième, l'avant dernier support de la paroi droite de l'antichambre, — une figure gravée en forme de V, dont les branches sont recourbées.

3^o Enfin sur le dernier support, à droite, dans l'antichambre, autres

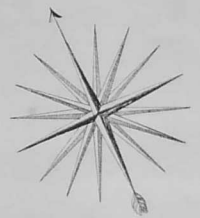
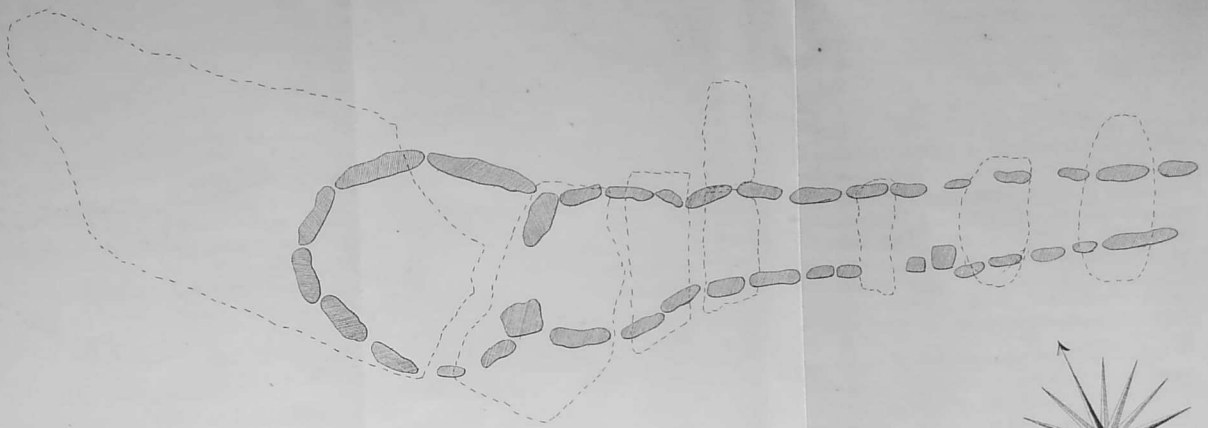
Rutual.



Échelle de $\frac{1}{100^e}$

Plan du Dolmen du Mané - Rutual.

(Locmariaquer)



Échelle de $\frac{1}{100^e}$

sculptures, qui offrent ceci de remarquable qu'elles sont en partie cachées par le support voisin, et n'ont pu être faites qu'avant la mise en place des blocs. (*Sculpt. lapidaires et signes des dolmens dans le Morbihan.* — Dr de Closmadeuc, 1873).

Une question a été posée bien souvent : d'où proviennent ces énormes blocs de granit, qui entrent dans la composition des monuments mégalithiques de Locmariaquer ? Ici, nous répèterons ce que nous avons dit en mainte occasion, et que nous persistons à répéter.

La plupart des blocs sont d'un grain qui ne diffère pas sensiblement de celui du pays.

Mais il en est d'autres, dont le grain est absolument différent. Ex. la grande table du mané Rutual ; le grand Menhir ; la table des Marchands ; celle de Gavr'inis, etc. On ne connaît pas jusqu'ici de gisement pareil à Locmariaquer, ni dans la région circonvoisine. Nulle part on ne rencontre de carrière ayant pu fournir de semblables blocs et un pareil grain. Sur ce point, tous les gens du pays, tous les maçons et les ouvriers carriers, que nous avons interrogés, sont unanimes. Ça et là, dans le bourg de Locmariaquer, on trouve bien des margelles de puits ou des linteaux de portes d'un grain identique à celui du grand menhir et de la plupart des grandes tables de dolmen, mais on a tout lieu de supposer qu'elles proviennent de monuments mégalithiques mutilés ; la difficulté reste la même ; — et il faut prendre au sérieux ce qu'écrivait Ogée, au dernier siècle, à propos des dolmens de Locmariaquer : « Ce qu'il y a de surprenant, dit-il, c'est que dans toutes les carrières du pays, on n'en trouve point de pareilles, » (*Dict. d'Ogée* — 2^e édit. page 518, 1^{er} vol.)

DÉCOUVERTES.

Les travaux de déblaiement ont commencé par l'entrée sud de la galerie, qui était, à l'intérieur comme à l'extérieur, encombrée de pierrailles, de terre et de broussailles jusqu'au-dessous des tables, et entourée d'une quantité notable de moellons ou blocs de carrière, restes du galgal primitif, qui a dû être rasé, pour le besoin de constructions du voisinage.

Nous avons trouvé, à l'intérieur, parmi les déblais, pêle-mêle avec des débris modernes, une masse considérable de tuiles à rebord et de débris de poteries gallo-romaines, telles qu'amphores, et vases de toute forme et de toute dimension. — Quelques fragments seulement de vases d'apparence celtique.

Même désordre et même encombrement dans l'antichambre et dans la chambre, où nous trouvons avec une quantité de tessons de vases, un très grand nombre de *statuettes brisées de Venus anadyomène* et de *Latone* ; plusieurs médailles en bronze, à l'effigie impériale, une

petite tige de bronze, des fragments d'albâtre façonné, une sorte de peson en plomb, des palets ronds, en brique, percés ou non percés.

Puis, dans la couche profonde, sur une sorte de lit d'argile battu et charbonné, des objets incontestablement celtiques; *des lames en silex, des grains de collier en terre cuite, des fusaioles, des percuteurs en quartz, une hache en diorite.*

Notre collègue M. Mahé a pris soin de marquer sur un plan les points où ont été recueillis les objets, bien que cette précaution n'ait qu'une importance secondaire, dans un monument bouleversé de fond en comble et fouillé depuis longtemps. — Les objets celtiques étaient les plus profondément enfouis.

Quelques-uns des objets précédents ont été trouvés en arrière de la grande chambre, sous l'encorbellement de la grande table, et d'autres, en dehors de la galerie. Ces derniers avaient probablement été extraits et rejetés, lors des fouilles antérieures.

Donnons ici l'énumération des objets :

Objets celtiques.

- 1^o Trois percuteurs en quartz.
- 2^o Un gros grain en terre cuite, percé.
- 3^o Une boule en granit.
- 4^o Un fragment de grosse boule de quartz blanc, polie et percée.
- 5^o Un celtæ en diorite.
- 6^o Deux petites boules de pierre; l'une grise, l'autre jaunâtre.
- 7^o Une vingtaine d'éclats en silex.
- 8^o Un couteau ou lame primatique en silex.
- 9^o Une pierre schistoïde, celtiforme.

Objets romains.

- 10^o Une quantité considérable de briques à rebord, entières ou brisées.
- 11^o Une quantité énorme de poteries romaines, de toute forme et de toute couleur (des fragments de vases samiens).
- 12^o Sept monnaies romaines (1).
- 13^o Un fragment d'albâtre, façonné.
- 14^o Un fragment de marbre vert (?).
- 15^o Une petite tige en bronze.
- 16^o Des fragments de vases de verre.
- 17^o Un peson en plomb percé au sommet.
- 18^o Un palet troué, en terre de brique.
- 19^o Une centaine au moins de fragments de statuettes de Vénus et de Latone (2).

(1) Les monnaies sont très altérées. M. l'abbé Chauffier, qui a eu l'obligeance de les examiner, a reconnu deux Antonins et un Trajan (2^e siècle).

(2) Tous les objets provenant des fouilles du Rutual ont été offerts par le Ministre des beaux-arts au Musée de la Société polymathique, où ils remplissent une vitrine.

On conçoit que nous soyons sobre de commentaires. La science a peu de conséquences à tirer d'une fouille qui porte sur un monument dévasté, violé de temps immémorial, et dans lequel on a pu introduire et on a introduit, à toutes les époques, des objets et des débris de toute provenance. Nous avons peu d'observations à présenter sur les statuettes, qui n'aient été présentées déjà.

Toutes ces statuettes sont confectionnées d'après le même modèle; la Vénus est nue, debout sur un piédestal en forme d'hémisphère, le bras droit est plié, et la main droite, à hauteur du menton, saisit la tresse des cheveux, qui retombent de chaque côté du visage. La main gauche étendue s'appuie sur une sorte de draperie; la coiffure est faite avec la chevelure divisée, par une raie antero-postérieure, avec un chignon sur la nuque, et deux tresses sur le dos.

La statuette a été moulée en deux pièces creuses, et sur chacune, en avant de la hanche gauche, un trou a été ménagé, qui devait servir à l'issue des gaz, pendant la cuisson.

La Déesse Latone est également faite d'après le type connu: une tête coiffée de cheveux, relevés au sommet; un vêtement couvrant le corps; elle est assise dans un fauteuil d'osier, et tient deux enfants dans ses bras.

Nous nous sommes demandé cependant comment peut s'expliquer la présence, dans ce lieu, d'une si grande quantité de figurines gallo-romaines. Y sont-elles avec un caractère funéraire? indiquent-elles des sépultures? — ont-elles été enfouies, sous ce dolmen, sous l'empire d'une superstition conservée par les Armoricains devenus Romains? — ou bien, ces divinités payennes ont-elles été cachées pour les soustraire aux brutalités et aux profanations des envahisseurs, à l'époque de persécution où un culte nouveau s'est substitué au culte ancien?

Les trois suppositions sont admissibles; mais aucune d'elles n'a sa démonstration. Ce n'est pas la première fois, dans le Morbihan même, qu'on rencontre des statuettes gallo-romaines sous les allées mégalithiques; mais il est bon de faire observer qu'on ne les rencontre que dans les monuments incomplets ou soupçonnés d'avoir été violés antérieurement.

C'est un fait d'expérience, confirmé par les fouilles faites dans le Morbihan, que, dans tout dolmen apparent et ruiné, indépendamment des objets dits celtiques, on est exposé à heurter des objets romains et une foule de débris d'origine douteuse, ou même incontestablement modernes.

Non seulement les cavités dolmeniques ont été utilisées comme habitations et comme refuges, elles ont encore servi, à diverses époques, et accidentellement, de lieux de sépulture. — Il est donc commandé, lorsqu'il s'agit de dolmens apparents et ruinés, d'apporter la plus grande prudence dans la conclusion à tirer de la présence d'ossements, et de ne pas se hâter de leur mettre l'étiquette préhistorique.

RAPPORTS

SUR LES

FOUILLES FAITES, AUX FRAIS DE LA SOCIÉTÉ,

DANS LES COMMUNES DE PLUMELEC ET DE COLPO,

En Septembre 1885.

(Par MM. Henri et Fernand de Cussé, et Léon Lallement).

DOLMEN DE LA MIGOURDY (PLUMELEC).

Octave Feuillet, dans le « Roman d'un jeune homme pauvre », fait mention d'un monument situé près du village de Cadoudal, en Plumelec. L'héroïne de cette touchante histoire va elle-même nous en donner le nom : « Moi, dit-elle, je l'appelle un tas de grosses pierres; les antiquaires l'appellent les uns simplement un dolmen, les autres plus prétentieux un cromlech, les gens du pays le nomment, sans expliquer pourquoi, « la Migourdy. »

Le dolmen de la Migourdy est remarquable à deux titres : d'abord par sa construction singulière, et ensuite par sa position près d'un retranchement. La table qui mesure 4^m,50 de longueur sur 3 mètres de largeur était à l'origine portée par cinq menhirs, mais aujourd'hui elle ne repose plus que sur quatre supports, la partie de l'est ayant été brisée. Ce qu'il y avait d'intéressant dans sa construction, si nous nous en rapportons au témoignage de Cayot-Délandre et de l'abbé Mahé, c'est que « l'intervalle qui sépare les supports entre eux était occupé par deux pierres verticales placées l'une en dehors, l'autre en dedans et recouvertes d'une troisième de manière à former une sorte de petite cellule. » Malheureusement, il n'existe plus aujourd'hui que deux cellules, encore ont-elles été bouleversées. Le dolmen, du reste, avait été déjà violé bien avant l'époque où Cayot-Délandre l'a visité. Nous n'étions donc pas les premiers et nos prédécesseurs étaient les Romains qui avaient établi un camp sur cette colline escarpée. Ce retranchement, dont on voit encore les fossés profonds sur la lisière du taillis, est connu dans le pays sous le nom de camp de Château-Blanc. Les Romains avaient sans doute placé là un poste d'observation destiné à surveiller et à protéger la voie de Rennes à Carhaix dont on retrouve quelques traces non loin de là, dans le petit bois de sapins de Lorette.

L'intérieur de la chambre du dolmen était à moitié rempli de terre et de pierres provenant du galgal au milieu duquel le monument est enfoui jusqu'au sommet des supports. La chambre, dallée sur toute son étendue, a une hauteur de 1^m,60 à 1^m,65 environ. L'exploration de la galerie d'entrée ne donna aucun résultat, mais dans la chambre nous avons recueilli les objets suivants :

Trois fragments de statues de Vénus Anadyomène en terre blanche.

Deux fragments de figurine également en terre blanche.

Un disque en terre de brique, percé au centre.

Plusieurs morceaux de poterie de différentes couleurs.

Une pièce en bronze de Domitien.

Enfin, des ossements. Plusieurs de ces ossements sont des ossements humains de l'âge adulte. Ils sont légers, friables, dépolis, corrodés à leur surface, et comme tous les ossements inhumés depuis longtemps, ils ont perdu une quantité notable de leur osséine. Ils appartiennent à deux individus au moins, peut-être même à trois. Je vous signalerai particulièrement une diaphyse de fémur, dont le volume considérable doit attirer l'attention. En plus de ces ossements humains, nous avons recueilli quelques fragments indéterminés d'os d'animaux, dont deux ou trois paraissent avoir subi l'action du feu.

Tel est le résultat de notre exploration du dolmen de la Migourdy. Quant à émettre une conclusion, rien n'y autorise. Quel âge, en effet, assigner à ces ossements? Ces ossements sont-ils ceux des morts que ce curieux et beau dolmen était à l'origine destiné à abriter? Ne peut-on pas aussi bien les attribuer à des soldats romains inhumés là lors de l'occupation, ou ne sommes-nous pas plutôt simplement en présence des restes de quelques victimes d'un drame accompli dans le cours des siècles et dont on a voulu faire disparaître les traces? Quant à la pièce de monnaie, elle ne saurait davantage fournir un renseignement utile. Ne sommes-nous pas d'ailleurs en présence d'un dolmen violé? Or, un monument violé étant un monument suspect, toute conclusion dès lors est formellement interdite.

F. DE CUSSÉ.

LA MAISON DES KORRIGANS (PLUMELEC).

Ce dolmen est situé dans une lande entre les villages de Trégouët et Kersimon. Il est connu dans le pays sous le nom de « Maison des Korrigans. » Ses proportions n'ont rien de remarquable; seule sa construction singulière lui donne un aspect original. Le dolmen présente en effet la forme d'une galerie longue de 7^m,40, large de 1^m,50 à la pierre du fond et de 0^m,65 seulement à l'entrée. La hauteur de la galerie dans œuvre est de 1^m,25. La table d'un granit très dur a résisté en

partie aux efforts que l'on a faits plusieurs fois pour la briser. Elle repose sur des menhirs inclinés qui se rejoignent presque à leur sommet. Le dallage, formé de pierres très larges, est au-dessous du sol naturel. Le monument est donc à moitié enfoui, bien que le galgal qui le recouvrait ait presque entièrement disparu.

L'exploration du monument n'a donné aucun résultat heureux. Quelques fragments de poterie en terre très grossière, et c'est tout. Le dolmen était-il donc violé? Nous ne le pensons pas, car la couche de terre jaune qui recouvrait le dallage étant pure de tout mélange et partout d'une épaisseur très régulière, semblerait bien indiquer que l'intérieur de la galerie n'avait point été bouleversé.

La « Maison des Korrigans » n'est pas un modèle de construction unique en son genre dans le Morbihan, et, sans aller loin de là, on peut voir dans la lande Hayée, entre le bourg de Trédion et celui d'Elven, un dolmen assez semblable, mais beaucoup plus beau, qui s'appelle la « Loge du Loup. » Ce dernier présente cette particularité qu'il a une double rangée de menhirs tous également inclinés.

En vous parlant de la « Maison des Korrigans », je n'ai donc pas eu la prétention de vous signaler un dolmen de forme inconnue, mais seulement plus rare, et la raison qui m'a déterminé à vous le décrire, est la destruction prochaine qui le menace. Alors que tant de monuments sont déjà détruits dans notre pays, n'est-il pas bon de conserver au moins le souvenir de ceux qui présentent un intérêt particulier.

F. DE CUSSÉ.

DOLMEN DU CHAMP DE LA MOTTE, A LARCUSTE (COLPO).

Larcuste est un village situé à droite de la route de Vannes à Locminé, et à peu de distance de Korn-er-Hoët. Pour un archéologue, c'est un coin de terre fort intéressant à visiter, à cause du nombre des monuments accumulés dans un petit espace. Je laisse à plus heureux à vous faire la nomenclature et la description de ces monuments et ne vous parlerai que d'un dolmen.

Le dolmen du Champ de la Motte est peu apparent. La chambre a une hauteur de 0^m,80 et une longueur totale de 3^m,20. La table seule a environ 2^m,20 de longueur sur 2 mètres de largeur.

Elle fut plus grande à l'origine, ainsi que l'indique les petits menhirs qui forment les angles extérieurs.

C'est peut-être aux efforts que l'on fit pour la briser que l'on doit les cupules, du reste peu profondes et sans ordre, qui sont à sa surface. Presque enseveli sous son galgal, ce dolmen nous parut inviolé.

Après avoir découvert l'allée qui suit l'orientation ordinaire, nous trouvâmes une forte pierre qui fermait la chambre. Sitôt qu'elle fut

enlevée et la chambre débarrassée des matériaux qui la comblaient, apparut un dallage en pierres d'assez grandes dimensions.

Nous n'avons trouvé aucun objet dans la galerie et le centre de la chambre; ce n'est que près des menhirs de tête que la découverte d'un couteau en pierre vint encourager nos efforts d'un premier succès.

Ce couteau en silex blond est long de 7 centimètres.

Nous trouvâmes ensuite une lame ou couteau en silex noir dont la pointe est brisée.

Un éclat de silex également noir.

Une lame très petite en silex gris.

Un silex gris, taillé en forme dit grattoir.

Un beau couteau en silex jaune, forme feuille de laurier, d'une longueur de : 0,150^m et qui offre cette particularité que ses bords formant chanfrein sont retailés dans toute leur longueur.

Une pendeloque de forme régulière en talc : longue de 6 centimètres et large à sa base de 2 centimètres, percée à son sommet.

Enfin une autre pendeloque, mais celle-ci de forme irrégulière, en quartz jaune : longueur et largeur 2 centimètres.

Nous trouvâmes aussi divers fragments de poteries faites à la main, mais en très petite quantité.

Si l'on considère en lui-même le résultat de cette fouille, il faut convenir que nous avons fait modeste trouvaille par rapport aux richesses que nous donnent les monuments de la côte. Mais toutes les fouilles jusqu'à présent pratiquées dans l'intérieur du pays n'ont-elles pas amené à cette conclusion que c'était vers les bords de la mer qu'habitaient les peuplades aisées. Je trouve donc que pour sa situation et ses proportions, le dolmen du Champ-de-la-Motte était bien pourvu de mobilier.

H. DE CUSSÉ.

LE TUMULUS DU CHAMP DE LA MOTTE, A LARCUSTE (COLPO).

Il y a environ deux mois, M. Fernand de Cussé, dans une promenade archéologique aux environs de Colpo, avait la bonne fortune de rencontrer sur la même lande et à peu de distance l'un de l'autre, deux monuments qui attirèrent son attention.

M. de Cussé ayant bien voulu me faire part de sa découverte, je demandai à M. Dubois, propriétaire de la lande, l'autorisation d'y pratiquer des fouilles. Cette autorisation me fut gracieusement accordée, et vous me permettez, Messieurs, de remercier, dès maintenant, MM. Dubois et de Cussé, auxquels je dois l'honneur de présenter aujourd'hui mon premier rapport à la Société polymathique du Morbihan.

Le village de Larcuste est situé à droite et à 500 mètres environ de la route nationale qui va de Vannes à Pontivy, et à deux kilomètres au sud du bourg de Colpo.

Maintenant, si, partant de Larcuste, on suit pendant 300 mètres un chemin d'intérêt commun qui se dirige vers le sud, on trouve une lande, nommée le Champ de la Motte, qui renferme les deux monuments que m'avait signalés M. Fernand de Cussé.

L'un d'eux est un dolmen, et vous avez entendu dans votre dernière séance le rapport de M. Henri de Cussé sur les fouilles qui y ont été faites et les découvertes intéressantes qu'elles ont amenées.

L'autre est un tumulus, c'est celui dont je dois vous entretenir aujourd'hui.

Le Champ de la Motte, sur lequel il se trouve, était, il y a fort peu de temps, planté de sapins du pays. Aujourd'hui, les sapins ont disparu, mais le tumulus comme le reste de la lande est encore couvert de souches, et il est probable, étant donné son peu de relief, que sans cette circonstance de la coupe des bois qui le rend maintenant plus apparent, il n'aurait pas été de sitôt signalé.

Quant à sa forme, elle est elliptique, mesurant 50 mètres suivant son grand axe dirigé E.-O., et 40 suivant son petit, orienté N.-S. Pourtant, bien que couvrant ainsi une grande surface, c'est à peine si on peut dire du premier coup d'œil que sa hauteur excède 1^m,50.

Aucune table de pierre, aucun indice propre à déterminer le point à attaquer n'apparaissait extérieurement.

Après avoir pris l'orientation, je traçai les limites d'une tranchée large de deux mètres, allant de l'Est, à partir de six mètres en dedans du centre et se dirigeant vers l'Ouest. Mon exactitude à suivre les recommandations de notre honorable président qui avait bien voulu m'aider de son expérience et de ses conseils, fut immédiatement suivie de récompense. En effet, à peine avait-on donné quelques coups de pioche que nos ouvriers mettaient à découvert une pierre plate d'une longueur de deux mètres sur 1^m,30 de large.

Pensant que cette pierre devait se trouver au-dessus de la crypte, je fis cesser les travaux de la tranchée longitudinale pour creuser immédiatement à une plus grande profondeur.

Bientôt, à mesure qu'on retirait les terres, apparut, parfaitement reconnaissable, un muret en pierres sèches qui, à n'en pas douter, était une des parois d'une crypte semblable, comme mode de construction, à celle de Kerusun. Elle était, de même, entièrement remplie de terre, et à mesure qu'on descendait, des parcelles de charbon se montraient en plus grand nombre.

Enfin, à 85 centimètres au-dessous de la partie inférieure de la pierre dont je parlais tout à l'heure et à son extrémité S.-E., se trouvait le vase que vous avez devant les yeux et que M. Fernand de Cussé, avec autant d'habileté que de patience, est parvenu à dégager sur place et à enlever presque en totalité. Il était incliné, l'orifice tourné vers le sud et ne contenait que de la terre.

Ce vase bien qu'affectant les mêmes formes que ceux de Mané-Rumentur et de Kerusun, a des dimensions différentes. Comme ses deux frères du Musée, il est muni de quatre anses, mais il est plus grand qu'eux, car il mesure 0^m,155 de hauteur, et son diamètre à l'ouverture est de 0^m,145.

La découverte d'un vase de cette nature, au fond d'une crypte qui rappelle de très près celle de Kerusun, du moins au point de vue du mode de construction, et sous une butte factice de la même composition, pouvait donner à penser que, là aussi, nous allions relever des objets de bronze.

Il n'en a rien été. Dans tout l'intérieur de la crypte jusqu'au sol naturel, pas la moindre trace d'arme quelconque. Des parcelles de charbon toujours, et tout à fait au fond seulement une couche de terreau provenant, suivant toute apparence, de la décomposition d'un plancher que les constructeurs avaient disposé sur le sol naturel.

La crypte une fois dégagée, nous avons pu en apprécier la forme, ainsi que la position, par rapport à l'élévation de terre qui la recouvrait.

D'abord, elle n'en occupe pas le centre qui est cependant la partie la plus élevée. Elle est plus à l'est. Sa forme est celle d'un parallélogramme. Ensuite, au lieu d'être orientée E.-O., selon le grand axe du tumulus, elle est disposée N.-O. S.-E.

Enfin, voici ses dimensions à l'intérieur :

Longueur 2^m,65.

Largeur 1^m,20.

Profondeur aux parois 0^m,70.

La pierre de recouvrement ne reposait pas sur les parois qui étaient formées de pierres de moellon, agglomérées et disposées sans art sur une largeur d'un mètre environ.

Voilà, Messieurs, le rapport des fouilles pratiquées dans le tumulus du Champ de la Motte. Elles ont donné pour résultat la découverte d'un vase qui portera à trois le nombre de ceux que possède notre Musée et qui proviennent de monuments identiques.

Trois vases de cette nature, c'est bien peu en vérité, pour un Musée si riche par ailleurs, et l'on peut se demander si notre département serait moins bien partagé sous le rapport de ces sortes de sépultures que ne le sont le Finistère et les Côtes-du-Nord, par exemple, où, depuis fort longtemps, on signale des découvertes du même genre que celle du Champ de la Motte !

Je ne le pense pas ; aussi je me propose de revenir sur ces sortes de sépultures et de vous en parler dans une de vos prochaines séances.

L. LALLEMENT.

LE CHAMP DE MINGOURU, A LARCUSTE (COLPO).

Dans votre séance du mois d'octobre, j'ai eu l'honneur de vous lire un rapport sur les fouilles pratiquées dans le tumulus du Champ de la Motte, situé à 300 mètres au sud de Larcuste, village dépendant de la commune de Colpo.

Permettez-moi, Messieurs, de vous donner aujourd'hui une description sommaire des monuments mégalithiques que l'on voit au nord du même village.

Le champ du Mingouru, sur lequel j'attirerai particulièrement votre attention, jadis en sapinière, n'est actuellement qu'une petite parcelle de lande, entourée d'un fossé assez élevé. L'altitude de ce lieu est considérable, aussi de quelque côté que l'on porte les regards, la vue domine une vaste étendue de terrain. Pour s'y rendre, il faut suivre pendant environ 200 mètres le sentier, unique d'ailleurs, qui, partant de Larcuste, se dirige vers le nord.

Quand je suis allé, la première fois, au champ de Mingouru, conduit par MM. de Cussé, c'était le jour de notre fouille au tumulus du Champ de la Motte.

Trois monuments étaient apparents et bien caractérisés : un galgal se dressait presque au centre de la lande ; dans la partie nord était un dolmen ; puis, entre le dolmen et le galgal, existait une série de pierres debout, disposées en cercle.

Mais, en outre, de la partie la plus élevée de la lande, émergeait une pierre d'une longueur de 2^m,20 sur 1^m,40 de large, disposée E.-O. suivant le sens de la longueur et qui semblait reposer sur le sol.

Néanmoins, à raison de sa proximité des monuments celtiques dont j'ai parlé plus haut, de sa forme et de son orientation caractéristiques, nous pensâmes qu'elle pouvait bien servir à recouvrir une tombelle.

Nous prîmes alors la résolution d'y pratiquer une fouille.

Il apparut clairement, dès les premiers coups de pioche, qu'elle ne reposait pas directement sur des menhirs, car, à mesure que nous creusions, elle avait une tendance marquée à descendre, en sorte qu'il était impossible de continuer les travaux de déblaiement. Que faire ? M. l'abbé Allanioux, vicaire à Colpo, notre collègue, qui assistait aux fouilles, nous suggéra l'idée de soulever la pierre. Aussitôt dit que fait. On va chercher des madriers, et voilà vingt individus (car les curieux, vieillards ou enfants se mettent aussi de la partie) qui sans s'en douter, fournissent une fois de plus la démonstration que « les forces appliquées aux extrémités d'un levier sont en raison inverse de ses bras. » En effet, la pierre se lève petit à petit, non sans de pénibles efforts toutefois, et voici qu'elle prend une position verticale, laissant ainsi la possibilité de fouiller la terre qu'elle recouvrait précédemment.

On recommence aussitôt les travaux, et j'ai maintenant, Messieurs, à vous en faire connaître le résultat.

Le monument que nous avons mis à découvert est à chambre circulaire et son diamètre est de 2^m,40. Le fond en était dallé dans toute son étendue, et la paroi faite de menhirs dont la hauteur ne dépassait pas 0,50 centimètres. Il a dû être recouvert d'un tumulus. Jamais il n'avait été violé, et pourtant nous y avons fait maigre moisson. Comme mobilier, un modeste grattoir au milieu de quelques débris de poterie disposés en tas dans la partie Est et c'est tout.

Mais, permettez-moi de rester encore dans le champ de Mingouru pour vous parler du galgal et du dolmen qu'il contient dans sa part e Ouest.

Le galgal est à 23 mètres du monument à chambre circulaire. Il a 20 mètres de longueur à la base suivant la direction E.-O. sur 11^m,60 de large. Il affecte actuellement la forme d'un cône tronqué ; il a d'ailleurs été visité depuis longtemps, et les tables sont à ciel ouvert. Détail singulier, la crypte, je ne peux pas dire le dolmen, est composée de sept tables énormes qui ne sont supportées par aucun menhir, ni aucune paroi, même en pierres sèches. Elles entrent simplement dans le galgal. Voici la dimension d'une des tables : 3^m,40 sur 3 mètres : épaisseur moyenne 0^m,50. De la partie inférieure de cette table au fond, il y a une hauteur de 1^m,30.

Au Nord-Est du galgal, à la distance de 4 mètres, se trouve le dolmen dont la table mesure 4 mètres sur 4^m,75. Enfin entre le dolmen et le galgal dans ce faible espace de 4 mètres, une série de sept menhirs, affectant la forme d'un cromlech, émergent du sol.

En résumé, Messieurs, au village de Larcuste, dans un rayon d'environ 500 mètres, se trouvent deux dolmens, un au Champ de la Motte, l'autre au champ de Mingouru, un tumulus dans le genre de ceux de Mané-Rumentur et de Kérusun, un galgal renfermant, chose assez curieuse, une crypte composée d'énormes tables qui ne sont pas soutenues par des menhirs, et enfin un monument circulaire.

Nous n'avons pas eu l'heureuse fortune de vous apporter des richesses archéologiques, mais il nous reste la satisfaction d'avoir augmenté le nombre des monuments qui figureront dans le catalogue dont vous avez confié la rédaction à une commission spéciale.

L. LALLEMENT.

A MONSIEUR LE DOCTEUR DE CLOSMADÉUC.

MON CHER AMI,

Vous ayant entretenu d'une pierre sculptée recouvrant une sépulture, que j'ai dernièrement fait transporter à Kernuz, vous avez pensé que le dessin de cette pierre et la relation des circonstances qui ont amené sa découverte intéresseraient les membres de la Société polymathique, et vous m'avez demandé de vous communiquer l'un et l'autre pour les mettre sous les yeux de nos collègues.

Je le fais avec plaisir, vous priant de croire à mes sentiments affectueux.

P. DU CHATELLIER.

PIERRE SCULPTÉE

RECOUVRANT

UNE SÉPULTURE SOUS TUMULUS

A TRÉOGAT (FINISTÈRE).

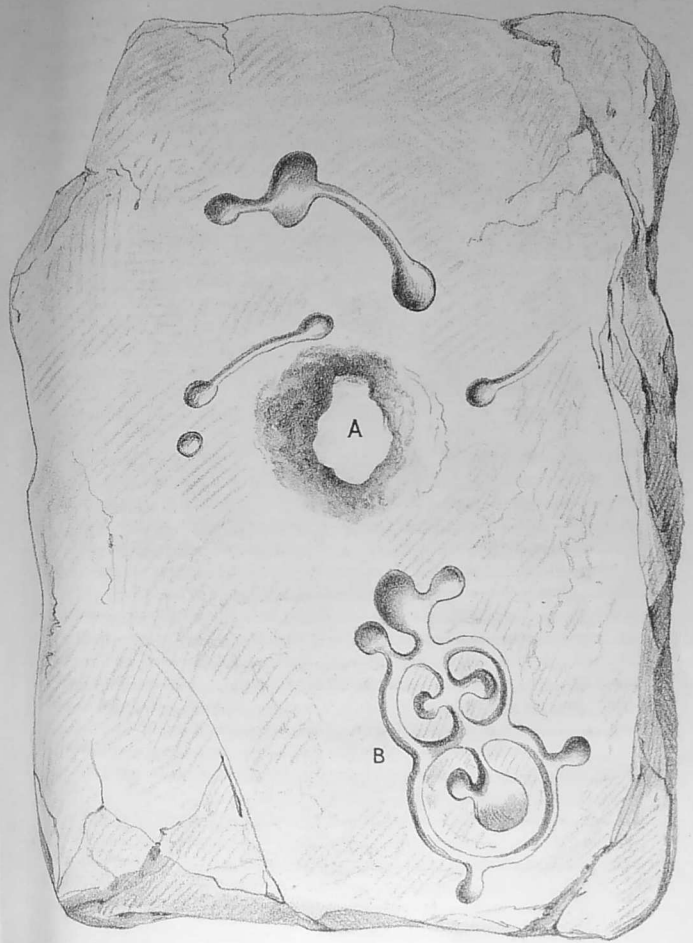
(Par M. P. du Chatellier).

Au commencement de 1885, Mademoiselle Caoudal, demeurant au manoir du Men-Guen, en Tréogat, autorisa l'agent-voyer du canton de Plogastel-Saint-Germain, dont est la commune de Tréogat, à extraire des pierres, pour l'entretien de ses routes, d'un tertre situé sur une éminence à 400 mètres à l'ouest du bourg de Tréogat.

Ce tertre, mesurant 10 mètres de diamètre sur 1 mètre d'élévation, était, ainsi que nous allons le voir, un tumulus recouvrant une sépulture des plus intéressantes.

Cette sépulture était formée d'une dalle, en faisant le fond, et de pierres posées de champ en terre, faisant les côtés, sur lesquelles on avait placé une grande dalle servant de couvercle qui a un véritable intérêt.

La tombe, ainsi constituée, avait été enveloppée par un amoncellement de pierres destinées à en soutenir les côtés et à empêcher, autant que possible, les infiltrations extérieures.



PIERRE SCULPTÉE RECOUVRANT UNE SÉPULTURE SOUS TUMULUS
à TRÉOGAT (Finistère)

Echelle de $\frac{1}{10}$

P. DU CHATELLIER

Dès le premier jour de l'exploitation, on remarqua dans les terres formant l'enveloppe du tumulus des parcelles de charbon, des éclats de silex, parmi lesquels deux grattoirs et quelques fragments de poterie grossière.

Après avoir enlevé, du sommet du tumulus, quelques charretées de pierres conduites de suite au macadam, on mit à découvert une large dalle de 1^m,60 sur 1^m,10 de largeur et de 9 centimètres d'épaisseur. Cette dalle en schiste micacé présentait à sa surface un trou central et des sculptures que les carriers prirent pour des fleurs.

La propriétaire prévenue vint immédiatement sur les lieux, accompagnée du capitaine Caoudal, son neveu. Celui-ci, en homme intelligent, comprit l'intérêt qu'avaient ces grossières sculptures et fit, immédiatement, prendre les mesures nécessaires pour préserver ce curieux monument.

Quand on eut soulevé cette dalle, on reconnut au-dessous une excavation longue de 1^m,30, large de 0^m,95 et profonde de 0^m,70. On se trouvait en présence d'une sépulture formée de pierres posées de champ en terre, recouverte de la dalle qui nous occupe.

Sur la face opposée à celle qui porte les sculptures, elle a, sur tout son pourtour, une sorte de rainure large de 10 centimètres et profonde de 1 à 2 centimètres. Dans cette rainure étaient en quelque sorte emboîtées les pierres formant les côtés de la sépulture, de façon à la clore aussi soigneusement que possible.

M. Caoudal fit vider avec soin ce coffre en pierres; mais parmi les terres grasses et onctueuses qui le remplissaient à moitié, il ne remarqua que quelques morceaux de charbon et des fragments d'un vase en terre grossière mêlée de gros grains de quartz, vase qui avait été déposé près des restes du défunt lors de l'inhumation. La sépulture était orientée est-ouest, et le vase avait été placé à l'extrémité est. Le fond de la tombe, creusé jusques au tuf, était à 1^m,95 sous le sommet du tumulus.

La dalle de recouvrement fut, le jour même, transportée, non sans quelques accidents fâcheux, dans la cour du manoir du Men-Guen, où je la vis quelques jours après et en fis l'acquisition. Aujourd'hui elle est à Kernuz, à l'abri de nouvelles dégradations. Heureusement que celles qu'elle a précédemment subies n'ont pas atteint les parties sculptées.

En jetant les yeux sur le dessin joint à cette note, on voit que la dalle sculptée du tumulus de Tréogat est percée en A d'un trou, sensiblement au milieu de la pierre, trou d'une forme voulue, percé, comme le sont les pendeloques que nous recueillons dans les dolmens, c'est-à-dire en attaquant la pierre des deux côtés, de façon à se rencontrer au centre de son épaisseur.

Dans quelle intention a été percé ce trou dans la dalle de recouvrement d'une sépulture qu'on a pris le soin de disposer au mieux pour la

préserver des infiltrations extérieures? Il y a là une pensée qui nous échappe.

Le reste de la décoration de la dalle se compose de cupules, les unes oblongues, les autres rondes, de dimensions différentes, en général profondément creusées, reliées par des rigoles elles aussi plus ou moins accentuées.

Ces sculptures forment en B (voir le dessin) un ensemble original qui n'a, jusques à présent, rien d'analogue dans nos monuments Bretons.

Pour trouver des sculptures qui en rapprochent, il faut aller jusques en Écosse.

Si, en effet, nous parcourons les procès-verbaux de la Société des antiquaires d'Écosse et que nous prenions l'appendice au volume VI, publié à Édimbourg en 1877, nous voyons, en étudiant les planches de ce volume, gravées sur un grand nombre de pierres, qui y sont dessinées, des systèmes de cupules reliées entre elles ou entourées par des rigoles; ornementation qui, de loin rappelle celle qui nous occupe.

Notre dalle est, comme nous l'avons dit, en schiste; or, c'est une pierre étrangère à la localité où s'élevait le monument. Nos préhistoriques avaient dû l'amener là de plusieurs lieues, opération qui ne devait pas être sans difficulté pour eux; mais devant laquelle ils n'avaient pas reculé, la nature de la pierre se prêtant facilement à la gravure dont ils devaient la couvrir.

Elle fait avec celle que nous avons déjà recueillie, il y a quelques années, dans le tumulus de Renogat en Plovan, c'est-à-dire dans une commune touchant à celle de Tréogat, le second exemplaire de sculptures relevées dans le Finistère à la surface de dalles funéraires mégalithiques. Ces deux spécimens sont des échantillons curieux et énigmatiques d'inscriptions qui resteront bien longtemps encore, peut-être même toujours, indéchiffrables pour nous. Dans l'interprétation que Mademoiselle Caoudal me donnait en me livrant ce précieux monument, elle me disait, en me montrant le trou percé au centre de la dalle, « ce trou-là, Monsieur, était destiné à permettre aux parents du mort de communiquer avec lui. » Je vous livre son interprétation sans me hasarder à y ajouter la mienne.

Ainsi que je l'ai dit déjà, les côtés de la sépulture étaient appuyés par des pierres amoncelées, qui sont allées faire du macadam, parmi lesquelles j'ai toutefois pu sauver deux pierres à concasser le blé, brisées en deux, une troisième pierre destinée au même usage, attestant un bien long service. Étant d'un grain avantageux lorsqu'elle fut trop profondément creusée d'un côté, pour continuer à s'en servir commodément, on la retourna et on s'en servit de l'autre côté, et cette fois on ne l'abandonna que lorsque, complètement usée, elle fut percée.

Parmi ces pierres de soutènement, j'ai encore recueilli des percuteurs,

des mollettes et trois pierres de petite dimension portant à leur surface l'une trois cupules, l'autre une, et la troisième une sorte de cupule avec rigole, sans compter un certain nombre de morceaux de silex pyromaque, éclats au nucléi.

A peu de distance de ce tertre, à 200 mètres au nord du château du Men-Guen, dans les bois qui couronnent la crête qui domine le vieux manoir, on voit encore deux tertres ayant assez approximativement les dimensions de celui qui vient d'être aplani par l'agent-voyer de Plogastel. Ces deux tertres ont eux aussi certainement recouvert des sépultures dans le genre de celle que nous venons de décrire; mais ils ont été violés, il y a bien longtemps, et personne n'a conservé dans le pays le souvenir de leur exploration. Nous ne saurons donc jamais si eux aussi ne renfermaient pas quelque dalle sculptée dans le genre de celle dont nous venons de vous entretenir, monument curieux d'un passé bien lointain.

Dans un but louable, le capitaine Caoudal m'a manifesté l'intention d'en reprendre l'exploration; mais je suis bien convaincu qu'elle n'aura pas, à mon grand regret, le résultat satisfaisant qu'il en attend et que nous serions pourtant bien heureux de le voir obtenir.

DÉCOUVERTE D'UN AUTEL VOTIF GALLO-ROMAIN

(LOCMARIAQUER).

(Par M. le Dr de Closmadeuc).

Je fais passer sous les yeux de la Société une photographie exécutée par notre collègue M. Bassac, représentant un monument lapidaire avec inscription, découvert récemment à Locmariaquer, dans un jardin appelé Parc-er-Belek — champ du prêtre.

C'est un autel votif qu'il est facile de reconnaître à la formule sacramentelle, gravée sur une des faces, et composée des quatre lettres V. S. L. M., ce qui se traduit : *Votum. Solvit. Libenter* ou *libens Merito*.

Malheureusement, nous n'avons de cet autel que le fragment inférieur, et de l'inscription que la dernière ligne.

L'autel est en pierre calcaire, analogue à la pierre des Charentes. Ses dimensions sont :

Hauteur totale....	0,52	{	0,38
Largeur	0,25		0,14-base.

A côté de l'autel, on a également découvert une moitié de fût de colonne avec sa base, d'ordre ionique, parfaitement semblable à celle qui se voit dans le même jardin, et qui avait été déterrée, il y a une trentaine d'années.

Dimensions. Hauteur....	0,92	{	0,74
Circonférence	1,38		0,18-base.

Comment s'est faite cette découverte ?

Pendant que je surveillais le déblaiement du dolmen du Rutual, je fis plusieurs visites à ce jardin, en compagnie de notre collègue M. Mahé, qui habite la localité.

J'avais en main la copie du plan de Locmariaquer au XVIII^e siècle, (manuscrit de M. de Robien, bibliothèque de Rennes), qui indique précisément une ligne de construction romaine dans ce lieu.

Nous proposâmes au propriétaire d'autoriser la Société à faire des fouilles.

Il accepta d'abord ; puis, lorsqu'il fallut s'engager par écrit, il refusa.

Nous lui faisons cependant des conditions acceptables. En retour de l'autorisation de pratiquer des fouilles à nos frais, nous lui accordions la valeur intrinsèque de tout ce qu'on trouverait d'or ou d'argent, avec engagement de remettre le terrain en état. Il fut inexorable. Il s'était décidé à faire les fouilles lui-même ; et il les commença en effet.

Il mit d'abord à découvert une longue substruction gallo-romaine, en pierres de petit appareil, avec contreforts.

Puis, le long du mur, parmi une masse de déblais contenant des tuiles à rebords, des blocages de ciment et des quantités considérables de débris de poteries gallo-romaines, d'ossements d'animaux et de bois de daim, il finit par dégager le fragment de colonne, l'autel votif et une statue de Latone en terre blanche.

Déconcerté de ne pas rencontrer ce qu'il espérait trouver : le trésor de César, et ne se souciant pas de dépenser davantage, il a abandonné les travaux.

MM. Bassac, Marec, Mahé et moi, nous avons fait de nouvelles tentatives de négociations. Nous lui demandions de nous substituer à lui, en prenant à notre charge les dépenses déjà faites, et en maintenant les conditions proposées précédemment.

Après bien des pourparlers, et des demandes de délai, pour s'entendre avec son frère, notre paysan a fini par refuser.

Ce refus est regrettable. Nous aurions probablement mis à découvert les ruines d'un temple, et nous aurions retrouvé l'autre fragment de l'autel, avec le reste, c'est-à-dire la partie la plus curieuse, de l'inscription, qui doit donner le nom du dieu auquel est dédié cet autel, et le nom du citoyen gallo-romain qui a élevé le monument.

45

FOUILLES ET DÉCOUVERTES NOUVELLES

DANS L'ILE DE GAVR'INIS (MORBIHAN).

(Par M. le Dr de Closmadec).

Juillet 1885.

Au nombre des problèmes pendants, à propos du célèbre monument de Gavr'inis, celui de l'existence ou de la non existence d'autres chambres et galeries sous le tumulus, a été souvent posé par les archéologues.

Me plaçant au point de vue de l'existence probable ou possible d'une autre crypte sensiblement parallèle à l'allée connue, je me suis décidé, au mois de juillet de cette année (1885), à pratiquer, dans l'épaisseur du galgal, une profonde tranchée d'environ 12 mètres de longueur, partant du bord de la grande table visible au fond du cratère et se dirigeant obliquement vers le midi à la périphérie du tumulus.

Par ce procédé d'exploration, et dans l'hypothèse d'un dolmen à galerie, parallèle au dolmen central, je devais nécessairement rencontrer les gros blocs qui révèlent le monument cherché.

Comme dans les fouilles faites l'année dernière, j'ai eu pour auxiliaires mon voisin de campagne, M. Dondel de Kgonano, dont je me plais à louer la complaisance sans bornes, et les mêmes ouvriers que nous avions déjà employés.

Nos espérances ont été déçues. Après plusieurs jours de travail, nous n'avons mis à découvert que du galgal, c'est-à-dire une accumulation énorme de grosses pierres. Pas le moindre objet ; pas la moindre poterie ; des pierres ; toujours des pierres.

Pour le moment, j'ai préféré abandonner le tumulus, remettant à plus tard la continuation des recherches, et je me suis tourné d'un autre côté.

L'équipe d'ouvriers a été transportée dans le jardin qui est situé derrière la maison de ferme de Gavr'inis. Je me rappelais que le propriétaire précédent, auquel j'ai acheté l'île, m'avait souvent parlé de sortes de tombes grossières et d'ossements qu'il avait rencontrés en creusant les fondations de la maison qu'il allait bâtir, il y a de cela plus de cinquante ans, sans spécifier exactement l'endroit.

L'idée m'est venue de faire une fouille dans le jardin, au ras du pignon du côté ouest, et d'aller un peu à l'aventure, à la recherche d'autres sépultures.

Bien m'en a pris. — A environ un mètre de profondeur, sous une couche de décombres tassés, de terre et de pierres, de débris d'ardoises

épaisses, la pioche des ouvriers n'a pas tardé à heurter de grosses pierres posées à plat. Le travail de déblaiement a mis bientôt à découvert trois sarcophages placés parallèlement l'un à côté de l'autre, constitués par des dalles grossières de granit posées sur champ et sans apprêt, ayant pour toit d'autres dalles également brutes.

Ces trois tombes, d'une architecture primitive, d'une longueur extérieure en moyenne d'environ 2^m,10, assez exactement orientées de l'est à l'ouest, contenaient des squelettes, ainsi que des urnes en terre cuite de forme et de dimension variées.

Le premier sarcophage (N^o 1) est formé par une couverture de cinq dalles de granit, brutes, affrontées par leurs bords — et d'une quinzaine de grosses pierres plates posées sur champ circonscrivant une cavité ayant de la ressemblance avec une croix.

Tous les joints du sépulcre étaient bouchés par une sorte de mortier de coquillages, employé avec profusion.

Quand nous eûmes enlevé avec précaution toutes les pièces de la couverture, l'intérieur du tombeau nous apparut rempli d'un terreau sablonneux, gris foncé et onctueux, avec quelques parcelles de charbon. La longueur dans œuvre mesure 1^m,80. — En raclant lentement la couche superficielle du terreau funéraire, nous eûmes bien vite découvert la bouche de trois vases ou urnes en terre cuite, que nous dégagâmes peu à peu du terreau qui les entourait, et que nous pûmes extraire complètement.

L'un de ces vases était posé au côté droit du mort, adossé à la paroi du sarcophage et en dehors d'elle.

Les deux autres vases étaient placés, à l'intérieur de la tombe, à droite et à gauche, dans les cavités latérales, qui représentent les bras de la croix. (Voir les planches 1 et 2.)

Après avoir extrait ces trois vases, nous avons vidé, à la main, et avec les plus grandes précautions, tout le terreau sépulcral, et nous avons vu, à mesure que nous avançons, apparaître successivement les pièces d'un squelette humain, couché sur le dos, la tête vers l'ouest, et les pieds à l'autre extrémité, les bras le long du tronc, et les avant-bras repliés au-dessous et en avant du thorax.

Lorsque la cavité a été complètement vidée, nous avons remarqué que le squelette reposait sur une surface unie formée par une sorte de lit horizontal de chaux de coquilles, semblable à celui qui comblait les joints des parois, de telle sorte que la cavité sépulcrale se trouvait ainsi fermée hermétiquement. — Nous étions en présence d'une sépulture manifestement inviolée. — Les deux autres sarcophages (N^o 2 et 3) ont été mis à découvert et vidés de la même manière, et en prenant les mêmes précautions ; — mais ici, les cavités circonscrites n'avaient pas la forme de croix ; elles étaient irrégulièrement rectangulaires et ne contenaient pas d'urnes. Un quatrième vase était posé en dehors, entre la 2^e et la 3^e tombe, à la hauteur de la tête des squelettes.

16
1885

Dans ces deux tombes, comme dans la précédente, nous avons trouvé les squelettes, dans une position identique, la tête à l'occident, allongés sur le dos, les avant-bras croisés en avant.

Aucun autre objet ou débris d'objet n'a été rencontré, dans ces trois tombes, sauf dans la deuxième, une petite tige de métal verdâtre, de bronze probablement, de la grosseur d'une forte épingle, et dans la troisième une sorte de clou de fer oxydé.

Nos travaux ne se sont pas arrêtés là. — Nous avons continué les fouilles tout autour de ces tombes, et mis à découvert d'anciennes substructions.

D'abord, à 0,80 centimètres de la façade nord de la maison actuelle, un long mur en pierres, avec simple mortier, d'une épaisseur de 0,50 centimètres, et long d'environ 11 mètres, se coudant aux deux extrémités, pour passer sous la maison. — Le long du parement nord de ce mur et avant d'arriver au coude est, nous avons rencontré une quatrième tombe, moins bien construite que les précédentes, et, comme elles, contenant un squelette humain affectant la même position que les autres squelettes; mais sans urnes, et sans le moindre objet.

En avançant dans le jardin et au delà des premières tombes, une autre substruction a été mise à jour. Cette fois c'est une fondation de mur, beaucoup plus importante, parallèle au premier, dont il n'est distant que de 2^m,50.


Ce mur, d'une tout autre construction, fait en moyen appareil, très solide et maçonné à l'aide d'un mortier de chaux à coquillages, est large de 70 centimètres, et d'une longueur de plus de 15 mètres. Il se termine, aux deux extrémités, par un bord démolí, qui ne permet pas de se rendre compte de sa dimension primitive. A environ 12 mètres de l'extrémité ouest du mur, le parement sud est interrompu par un épais contrefort faisant 60 centimètres de saillie.

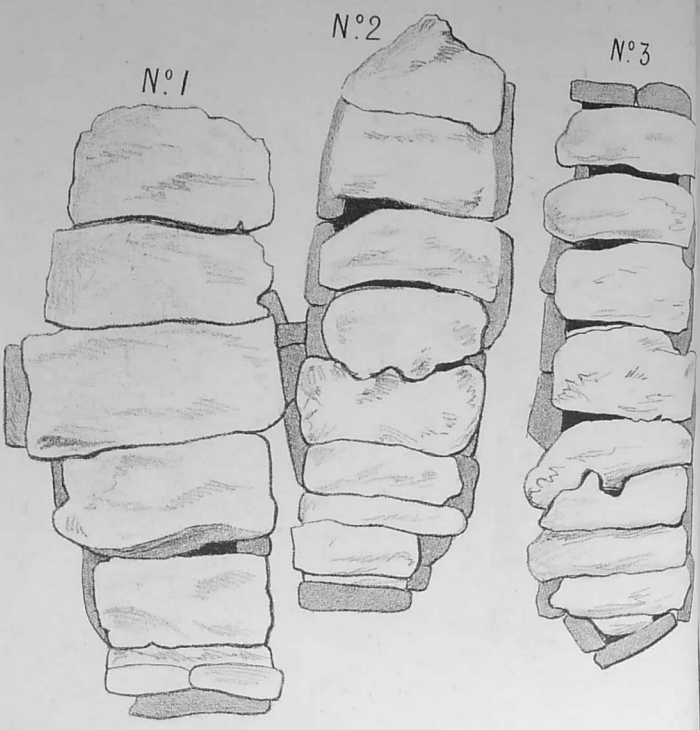
Au delà du contrefort et le long de la muraille, nous rencontrons une cinquième tombe, construite comme les autres et orientée de la même façon. Dans l'intérieur un squelette humain d'adulte, couché sur le dos, la tête à l'occident, les avant-bras fléchis en avant. Ni vase, ni objet.

Dans l'hypothèse que cette substruction représentait les restes de l'antique chapelle de Gavr'inis, nous avons recherché les autres murs, afin de rétablir, si cela était possible, le plan du monument primitif, et de résoudre la question de savoir si les sarcophages étaient en dehors ou en dedans du sanctuaire supposé: nos recherches ont été infructueuses; tout paraît avoir disparu par le fait des démolitions antérieures. —

[Disons toutefois que, pour compléter ces explorations, nous nous proposons de reprendre ces travaux l'année prochaine, pendant la belle saison.]

PLANCHE I

S  N

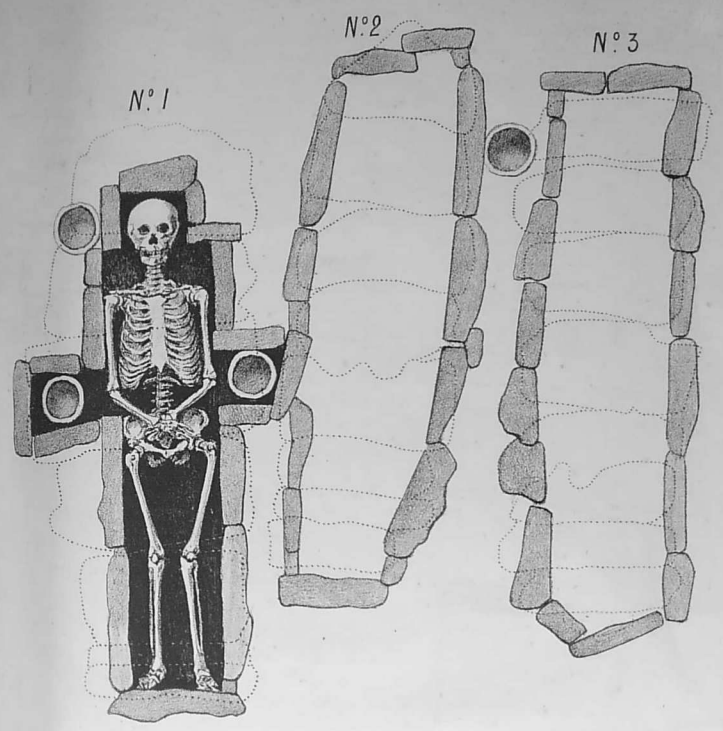


GAVR' INIS

Réd. $\frac{1}{20}$

G. C.

PLANCHE II



GAVR' INIS

Réd. $\frac{1}{20}$

G. C.

Étude et discussion sur les Sarcophages
de Gavrinis.

Toutes les fois que l'archéologie, par le fait du hasard ou de recherches fondées sur des données plus ou moins précises, se trouve en présence de tombeaux antiques ne contenant ni inscription, ni œuvre d'art, ni objet quelconque de nature à mettre sur la voie d'une date ou d'une époque, même approximative, la difficulté commence et la discussion devient nécessaire.

Les tombes que des fouilles récentes viennent de me faire découvrir à Gavrinis, sont de ce genre. Elles étaient en parfait état de conservation, bien closes et inviolées, mais ne contenaient que des squelettes et des urnes.

Je ne referai pas la description détaillée que j'ai faite plus haut. L'excursion qui a eu lieu à Gavrinis, à laquelle ont pris part les membres de la Société polymathique, me dispense d'y revenir.

Tous mes collègues ont vu, sur les lieux, les sarcophages de pierres, constitués par des dalles grossières de granit posées sur champ, recouvertes de cinq ou six dalles plates, dont les joints étaient soigneusement bouchés par une sorte de mortier de coquillage.

Ils ont vu les squelettes en place, et ces singuliers vases funéraires en terre cuite, offrant ceci de particulier qu'ils sont percés de trous autour de la panse.

Sarcophages, urnes, squelettes, c'est à ces trois éléments de la découverte qu'il nous faut maintenant demander de répondre aux questions que chacun de nous n'a pas manqué de se poser : — Quels sont les hommes qui ont été inhumés dans ces tombes ? — à quelle époque vivaient-ils ? — quel est le rite religieux qui a présidé à leurs funérailles ?

1° SARCOPHAGES.

Au point de vue architectural, la construction des tombes n'est caractéristique que par la grossièreté des matériaux employés et par l'absence de tout travail lapidaire.

De simples pierres brutes circonscrivant une cavité sépulcrale allongée, appropriée à la taille du corps humain ; comme orientation, une ligne tirée de l'est à l'ouest ; la partie qui correspond à la tête du cadavre tournée vers l'occident.

Des tombes de cette sorte, on peut en trouver et on en a trouvées depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du moyen âge. Toutefois, si nous consultons M. de Caumont et l'abbé Cochet, qui ont sur la matière une compétence incontestée, ces sortes de sarcophages, faits

de plusieurs pierres, auraient été surtout en usage aux XI^e et XII^e siècles, à cette époque que l'abbé Cochet appelle Capétienne (1).

Un de nos sarcophages, celui qui est le plus rapproché de la maison, affecte sensiblement la forme d'une croix, et on est tout d'abord tenté d'y voir le signe du christianisme. Il faut néanmoins ne pas oublier que beaucoup de monuments funéraires, étrangers ou antérieurs au rite chrétien, présentent dans leur construction l'apparence d'une croix. Sans vouloir établir le moindre rapprochement, nous pourrions citer comme exemple plusieurs dolmens, entre autres celui de Toulvern, en Baden.

A ne considérer que la construction, on peut donc dire qu'il est possible que ces tombes soient du même genre et de la même époque que celles qui ont été observées en Normandie par l'abbé Cochet, et qu'elles remontent au moins aux XI^e ou XII^e siècles. — Mais elles peuvent être antérieures.

2^e URNES.

Les vases des tombes de Gavr'inis, quoique indiquant un art céramique moins primitif que ceux que nous sommes habitués à recueillir sous nos dolmens et dans les stone-cists, ne sont cependant pas comparables à certains produits de l'époque gallo-romaine. En tout cas, ils ne sauraient servir seuls à fixer avec certitude une date quelconque.

Ils sont fabriqués au tour ; d'une pâte ferme et assez bien cuite, de couleur grisâtre ou rougeâtre, sans ornementation et sans vernis. Leur forme ne s'écarte pas sensiblement des formes vulgaires qui ont été employées à toutes les époques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Trois de ces vases dépassent en hauteur 0^m,20. Ils ont la forme d'un cruchon, à panse renflée, à goulet court et à bec, avec une anse courbée et un fond plat. A l'extérieur, la panse est côtelée horizontalement dans ses deux tiers supérieurs.

Ils sont percés, tout autour, de trous inégaux. Un de ces vases, le plus petit, présente 25 trous sur trois rangées. On reconnaît, de plus, que tous ces trous ont été pratiqués après la cuisson, et même après un usage prolongé. La même remarque a été faite par l'abbé Cochet sur des urnes chrétiennes du XII^e siècle. Un de nos vases, noirci à l'extérieur, a été souvent au feu. Un autre, dont l'anse était cassée, a été foré justement au point d'implantation sur la panse. Ces perforations paraissent avoir été exécutées à la hâte, à l'aide d'une pointe

(1) Not. sur des sépult. chrétiennes. — Bulet. de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, 1872, pages 217-257, abbé Cochet.
Bulletin monumental, de Caumont, tome 25, pages 110-112. Architecture religieuse, de Caumont.

GAVRINIS

Urnes forées à encens.



de couteau ou d'un simple clou. — Dans quel but ? Évidemment dans le but d'alimenter une combustion qui se faisait à l'intérieur. Au fond de chacun de nos vases, en effet, nous avons trouvé une masse très notable de charbon. Ce sont bien là les vases à charbon ou à *encens* qui étaient placés dans les tombes anciennes, et qu'un évêque du XIII^e siècle, écrivant sur la matière, nous dit être encore usités de son temps, quoique rarement (1).

L'abbé Cochet, qui a rencontré de ces vases forés dans les tombes chrétiennes de la Normandie, nous apprend que la coutume était dans toute sa force aux environs du XI^e et du XII^e siècle, et qu'elle n'a même été abandonnée que plus tard, complètement.

Il donne des dessins de ces vases forés du XII^e et du XIII^e siècle, qui cadrent assez bien avec les nôtres, bien que les formes ne soient pas tout à fait les mêmes.

L'abbé Cochet fait la remarque, qu'à partir du XIII^e siècle, les vases forés des cimetières chrétiens sont couverts, à l'intérieur, d'un *vernis verdâtre*.

Les vases de Gavr'inis sont totalement dépourvus de ce vernis.

3^o SQUELETTES.

Les ossements des tombes de Gavr'inis sont assez bien conservés. Ils appartiennent à des squelettes d'hommes adultes.

Ces squelettes, comme nous l'avons parfaitement observé, et comme l'indiquent les photographies qui ont été faites sur place, étaient couchés tout de leur long, sur le dos, la tête vers l'occident, les bras sur le côté du thorax, et les avant-bras croisés sur le ventre.

Cette attitude qui n'a rien d'absolument spécial à une époque ou à un peuple, est cependant la plus généralement adoptée dans les sépultures chrétiennes, et nous la voyons se perpétuer à travers les âges, depuis les Francs jusqu'à nos jours.

Quant à la conservation des squelettes, elle tient certainement aux conditions de milieu dans lesquelles ils étaient placés, et à cette précaution qu'on avait eue d'empâter de chaux de coquilles les parois et les joints des sarcophages.

Les ossements anciens, comme les vieilles médailles, ont une sorte de patine qui fait soupçonner qu'ils sont anciens, mais là s'arrête l'affirmation, et nous regarderions comme une pure illusion de prétendre, en l'absence de toute autre donnée, classer dans des cadres chrono-

(1) Guillaume Durand, évêque de Mende. — Page 231, hist. de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, tome v, sur quelques tombeaux trouvés dans l'église paroissiale de Chastelay.

giques correspondant à des siècles déterminés, des ossements extraits de tombeaux antiques.

J'ai eu en main et j'ai encore sur mes étagères, des lots d'ossements provenant de dolmens, de stone-cists, de sarcophages gallo-romains, de cimetières du moyen âge et des temps modernes ; j'en ai qui proviennent d'actions de guerre ou de naufrages. Tous ces ossements ont l'apparence d'os anciens, sans qu'on puisse, à la vue, établir entre eux un rapport d'antériorité bien net.

Quant à l'analyse chimique, rien n'est plus variable que ses résultats.

La proportion d'osseine contenue dans les os des sépultures anciennes peut, je m'en suis assuré, descendre de 32 p. %, qui est le chiffre normal, à 10 p. % environ. Mais cette disparition de la matière animale des os dépend d'une foule de causes, et en particulier de la plus ou moins grande activité du travail de décomposition, sous l'influence des agents telluriques ou atmosphériques.

Un fait reste acquis, par les expériences que j'ai poursuivies, il y a deux ans, de concert avec notre regretté collègue M. Marchais, pharmacien, c'est que tous les os, au bout d'un certain temps d'inhumation, peuvent perdre une quantité d'osseine qui varie entre 18 et 24 sur 32. Mais jamais la substance organique ne disparaît totalement. Nous en avons trouvé sur les os de la sépulture mégalithique de Tumiac. Après nous, M. Malaguti, professeur de chimie à la Faculté de Rennes, avait repris l'analyse et était arrivé aux mêmes conclusions. Après plus de trente ans de séjour sous nos vitrines, M. Marchais et moi nous avons analysé un fragment de ces mêmes ossements de Tumiac, et nous avons encore obtenu de la matière animale.

On peut bien conclure qu'un os, qui a perdu les deux tiers de son osseine est un os ancien, mais rien ne permet de préciser davantage. On peut même admettre que, dans certaines circonstances, il faille moins de cent ans pour dépouiller des ossements de cette proportion d'osseine.

Nous n'avons pas eu le temps d'expérimenter sur les ossements de Gavr'inis. Mais nous sommes convaincus d'avance que l'analyse chimique confirmerait nos premières expériences.

Considérés au point de vue morphologique, les squelettes de Gavr'inis peuvent-ils nous éclairer sur la race et l'époque auxquelles ils appartiennent ?

Nous ne le pensons pas.

Ce sont, je l'ai dit, des squelettes d'hommes adultes, bien conformés et d'une belle taille ; un d'eux même est celui d'un homme âgé : les dents incisives et les canines restent seules et sont très usées. Toutes les alvéoles des dents molaires sont effacées. Quant aux sutures de la voûte crânienne, elles sont à peine apparentes.

Quant aux crânes, deux sont brachycéphales ; leur indice céphalique atteignant 84. Le troisième est brachycéphale pur ; son indice céphalique approchant de 90.

Je ne m'arrête pas à certain détail traumatique ou pathologique que nous avons remarqué, mon collègue le docteur Marec et moi, sur un sternum, qui présente une perforation dont les bords sont parfaitement cicatrisés. Cette lésion nous paraît le résultat d'une blessure qui a été suivie de guérison. On a décoré du nom de trépanation des perforations dites préhistoriques du crâne qui n'avaient peut-être pas d'autres caractères que ceux que présente le sternum de ce squelette (1).

4° L'HISTOIRE ET LA TRADITION.

Maintenant que dit l'histoire ? que dit la tradition ?

L'histoire est muette sur l'île de Gavr'inis jusqu'à la Révolution. Aucun chroniqueur ancien n'en fait mention. Le nom n'est cité dans aucun cartulaire, ni dans aucun document manuscrit antérieur à 1789.

Le dictionnaire d'Ogée, dont la première édition a été publiée en 1776, nous apprend seulement, dans son énumération des *Iles du Morbihan*, que l'île de *Gavréné* appartient à cette époque à M. de Kyaval. Un fonds, très pauvre du reste, des papiers de cette famille existe aux archives départementales. Nous espérons y rencontrer quelque inventaire ou quelques descriptions de propriétés ; il n'y a rien. Rien non plus dans les registres de sacristie de la paroisse de Baden, qui ne remontent qu'au commencement du XVII^e siècle.

Au moment de la Révolution, l'île de Gavr'inis, comme sa voisine Er-Lanic, fait toujours partie de la fortune des Gouvello de Kyaval. C'est de là que leur venait le nom de *roi des Iles*. — Ceux-ci ayant émigré, leurs biens furent confisqués et vendus au profit de la nation. C'est par les registres authentiques, qui sont conservés aux archives du département, que nous savons qu'en 1793, l'île de Gavr'inis fut mise aux enchères, devant la municipalité de Sarzeau, et adjugée à un citoyen d'Arzon, Stéphany Lardent, maître de barque. Ce même Stéphany, le 11 octobre 1793, avait été chargé, en compagnie d'un paysan nommé Vaillant, de faire une descente à Gavr'inis, et de dresser un procès-verbal d'expertise et d'estimation qui devait servir de base à la vente nationale.

(1) Nous avons réservé pour notre collection le squelette entier de la tombe N° 1 — et les crânes des tombes N° 2 et 3. Quant aux autres pièces du squelette, ainsi que les ossements des tombes 4 et 5, qui étaient moins bien conservés et n'offraient rien de particulièrement intéressant, nous les avons laissés en place et le tout a été recouvert de terre. Aujourd'hui les trois premières tombes seules sont visibles ; mais nous prévoyons le moment où elles devront être recouvertes à leur tour, pour combler l'excavation.

Nous avons copié ce procès-verbal, à titre de curiosité littéraire

11 octobre 1793.

Procès-verbale fait entre nous sur les petites Illet nommées Gavrenée que nous sommes transportées sur le dit Illet qui ne produit que un peu de lande située dans la rivière de Vannes département du Morbihan.

Description de toutes les quatre parties de cette petite illet nommée Gavrenée contenant 8 journaux savoir le bout du mody dominant sur la rivière de Vannes et l'autre bout sur Larmore de la paroisse de Badenne dans la section de Badenne et du levant à l'isle long et du couchant à l'isle de Berderre en Badenne.

Ainsi nous avons fait l'estimation et l'évaluation de la dite petite Illet la somme de 90 livres.

En fois de quoi nous avons seigné pour valoir et tenir Jean Stephany Lardent d'Arzon et Jullien Le Vaillant nous a déclaré ne savoir seigner mais contremarquer ordinaire.

Fait et arrêté l'an deuxième de la république française le onzième octobre 1793. — J. Stephany.

Il ressort de cette pièce qu'au moment de la Révolution, l'île de Gavrinis était inculte et déserte, n'étant couverte que de lande. Au dire du citoyen Stephany et de son collègue Le Vaillant, l'île ne contient que 8 journaux ; et sa valeur est estimée à 90 francs.

Ce procès-verbal prouve que le maître de barque Stephany, qui tient la plume, était peu fort en orthographe ; mais il prouve aussi qu'il s'entendait assez bien en affaires. Songeant déjà sans doute à devenir propriétaire de l'île, Stephany paraît avoir profité de son rôle d'expert pour diminuer énormément la contenance et la valeur de l'immeuble. L'artifice lui a réussi, puisqu'à l'adjudication définitive, nous le voyons déclaré adjudicataire au prix de 160 livres. (28 vendémiaire an III, minute de la vente — biens des émigrés reg. 31 bis. Arch. départ.)

Comment s'expliquer autrement que des experts jurés, connaissant le pays, et qui ont visité les lieux, déclarent, dans leur procès-verbal, que l'île de Gavrinis ne contient que 8 journaux, quand réellement elle en contient plus de 30 ?

Quoiqu'il en soit, les Stephany d'Arzon restent propriétaires de l'île de Gavrinis jusqu'en 1824. A cette époque, elle passe aux mains d'un prêtre nommé Hémon, qui la vend à M. Cauzique vers 1829.

M. Cauzique, propriétaire du Plessis-Ker sur la rivière d'Auray, et y demeurant, s'occupait beaucoup d'agriculture. — Il n'achetait cette île inculte que pour la défricher et y créer une ferme. Le travail de défrichement commença immédiatement. Les hautes landes furent coupées ; la charrue sillonna le sol ; des bâtiments d'exploitation

s'élevèrent ; une famille de paysans, venue de l'île du Reno, s'y installa ; le terrain fut bientôt transformé en champs, en prairies, entourés de clôtures, deux avenues furent plantées, l'une de chênes, l'autre d'ormeaux, un puits fut creusé, qui continue à donner d'excellente eau.

A cette époque, le tumulus lui-même qui devait bientôt avoir une renommée universelle, encombré de landes, de rosiers sauvages, d'aubépine, de lierre et de petit houx, était à peine accessible. Au fond du cratère, on distinguait, à travers les broussailles, un trou noir, aboutissant à une cavité qu'on appelait le souterrain — ou la grotte. — Là, disait-on, des marins réfractaires s'étaient réfugiés sous le premier empire, et avaient échappé ainsi à la poursuite des gendarmes.

M. Cauzique eut l'idée d'y descendre à son tour. Il reconnut que les parois étaient formées de grosses pierres debout, et qu'elles présentaient à leur surface des sculptures bizarres. Il fit déblayer cette cavité qui était la chambre ; puis, plus tard, s'étant aperçu que cette chambre manquait de paroi au sud-est, il découvrit l'allée et en fit continuer le déblaiement, jusqu'à son extrémité, de façon à sortir à la périphérie du tumulus, dans le point où est l'entrée actuelle.

Le plus beau monument mégalithique du monde était découvert. — Fixons-en la date à l'année 1832. Malheureusement on acquérait en même temps la preuve que la cavité dolménique avait été fouillée antérieurement, à une époque inconnue, et comblée ensuite de pierrailles.

En creusant les fondations de la maison principale, M. Cauzique rencontrait des tombes qui étaient sans doute du même genre que celles que nos dernières fouilles ont mises à jour. Les squelettes, qu'elles contenaient, ont été longtemps conservés dans la cave.

En 1832, on ne faisait guère d'archéologie. Pour les besoins de ses constructions, le propriétaire détruisait en partie ce qui restait d'une ancienne chapelle, dont les pans de murs ont été vus par des vieillards qui vivent encore. Cette chapelle était en ruine de temps immémorial, et j'ai entendu dire à M. Cauzique que les troncs de lierre qui rampaient à l'intérieur sur les murs lézardés, avaient plusieurs siècles. L'édifice était bâti dans le style roman, les embrasures étaient cintrées. Les chapiteaux ornés de feuillages et d'entrelacs, ainsi que d'autres débris, que nous avons vus nous-même, ne laissent aucun doute sur le caractère architectural de la chapelle, dont l'origine était antérieure à l'époque ogivale.

On trouvait également dans les décombres, et à l'intérieur des ruines, un crucifix en cuivre et bronze, ciselé et gemmé, orné de rinceaux et de figures symboliques, dans le style byzantin, avec une inscription que tous les archéologues ont rapportée au XI^e ou XII^e siècle. — Ce crucifix est en ma possession.

J'en ai donné une description détaillée, avec planche, dans le bulletin de l'année 1873. (Société polymathique du Morbihan).

Ce crucifix est mutilé. Il lui manque : sa dorure, son suppedanéum, son auréole, et ses cabochons ; mais c'est une précieuse relique ; car elle porte le cachet de l'orfèvrerie byzantine du XIII^e siècle, et sans doute que les hommes dont nous venons de recueillir les ossements, se sont agenouillés devant lui.

Dans les lignes précédentes, nous avons résumé tout ce que l'histoire nous apprend sur l'île de Gavr'inis. Cette histoire se réduit à peu de chose et n'a trait qu'à l'époque moderne.

Interrogeons maintenant la tradition ?

La tradition est significative. — Elle nous dit qu'anciennement l'île de Gavr'inis était habitée par un couvent de *moines rouges* (menach-ru), des templiers. — Il n'est pas un village des alentours où le souvenir de ces moines rouges, seigneurs de Gavr'inis, ne soit encore vivace, et, disons-le, la légende est loin de leur être favorable, puisqu'elle leur attribue les mêmes vices qu'Abélard reprochait aux moines de Saint-Gildas de Rhuys, au XII^e siècle. — Aussi la vengeance céleste s'appesantit sur eux, et ils disparurent en une nuit.

Si cette chapelle, si ce crucifix, si ces tombes avec leurs squelettes et leurs vases à encens se rapportent réellement aux moines rouges, et si ces moines de la légende étaient des religieux de l'ordre du temple, ce qui demanderait à être démontré, il est probable que leur établissement de Gavr'inis a cessé d'être, au moment où l'ordre a été condamné et dissous, dans les premières années du XIV^e siècle. Arrestation, emprisonnement, confiscation, procès, exécution, tous ces actes qui ont consommé la ruine des templiers, se sont accomplis de 1307 à 1312, les grands exécuteurs étant Philippe le Bel et le pape Clément V.

Que s'est-il passé à Gavr'inis en ce moment ?

Le bouleversement de la chapelle, dont les pierres étaient rougies par le feu, et ce crucifix mutilé, dépouillé de ses pierres précieuses, et jeté dans les ruines, laissent soupçonner la catastrophe. — Depuis lors, l'île de Gavr'inis serait restée inculte et abandonnée pendant près de six cents ans.

Revenons à nos sarcophages. Il est temps d'en faire sortir une conclusion.

Ces tombes, de construction grossière dont une affecte la forme de la croix ; ces squelettes couchés sur le dos, les bras croisés, la tête à l'occident ; — ces vases thurifères, troués ; cette chapelle romane ; ce crucifix byzantin ; et enfin cette tradition locale persistante, qui rattache le couvent de Gavr'inis aux *moines rouges*, les templiers qui ont disparu avec le XIII^e siècle ; il y a là, nous l'avouons, des indices et des concordances qui, réunies en faisceau, sont de nature à faire conjecturer que ces sépultures peuvent être celles des Religieux de l'ordre du temple du XII^e ou XIII^e siècle. Mais ce n'est qu'une conjecture.

Tant qu'on n'aura pas trouvé un objet spécial ou une inscription indicative, on sera autorisé à ne conclure qu'avec la plus grande réserve. — Car s'il est vrai qu'on a construit des tombes semblables et fait usage de vases à encens, forés, au XI^e et au XII^e siècle, il est vrai aussi que la coutume, d'origine antérieure, a été suivie dès les premiers temps du christianisme.

Si maintenant nous tenons compte de la présence du contrefort, signalé le long du vieux mur de fondation que nous supposons être celui de l'ancienne chapelle ; si nous admettons que ce contrefort était extérieur ; si d'autre part nous prenons acte de la situation de la 5^e tombe, qui était accolée au contrefort et au parement du mur et n'a pu y être établie qu'après la construction de ce dernier ; si, en outre, nous rappelons que le propriétaire qui nous a précédé, qui a vu les ruines de la chapelle hors de terre, et l'a démolie, nous a toujours dit que les tombes étaient en dehors d'elle ; nous sommes autorisé à admettre que, bien qu'en dehors de l'édifice, ces sépultures avaient un rapport étroit avec lui, et que le terrain que nous avons fouillé est, suivant toute probabilité, celui d'un cimetière antique et chrétien.

